

Nouvelles perspectives pour Celtor

L'entreprise Celtor se porte comme un charme. C'est le constat dressé lors de la dernière assemblée générale de l'entité, qui s'est tenue lundi soir à Tramelan.

À cette occasion, les délégués des 27 communes – dont deux jurassiennes – actionnaires de la société tavannoise spécialisée dans la collecte des déchets ont notamment accepté le compte de résultat 2018, lequel affiche une bonne surprise.

Celui-ci présente en effet un bénéfice net de 827 842 francs. Soit un «résultat satisfaisant, supérieur au montant budgétisé et dans la lignée des bouclements comptables précédents», peut-on lire dans un communiqué diffusé hier.

S'agissant de l'avenir, le conseil d'administration, dont les sept membres ont été réélus lundi, se montre plutôt confiant. «La fin du monopole communal en matière d'élimination des déchets, pour les entreprises ou les groupes de plus de 250 collaborateurs, ouvre de nouvelles perspectives», estime-t-il. La direction de l'entreprise annonce ainsi vouloir se positionner sur ce nouveau marché en proposant aux entreprises régionales la location de containers-presses pour divers déchets ainsi qu'un service de vidange de ces derniers.